

**1 Million**  
**Pour toi chaque jour**  
 Souscris à ton forfait à partir de 300F  
 \*909#

Le Millionnaire c'est moi!

Avances. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

# Mega Info

Hebdomadaire togolais d'analyse et de promotion de projets de développement

N° 150

Lundi, 09 janvier 2023

250 fCFA

La route au premier plan du développement



## ACTION DE GRÂCE AU MALI

**Faure Gnassingbé exploite sa discrétion et son humilité pour résoudre les gros problèmes** P.2 & 3



LE MINISTRE KOKOROKO AUX CÔTÉS DES APPRENANTS DANS LES PLATEAUX P.5-6

**De nobles actions souhaitées partout**



DYSFONCTIONNEMENT À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'UL

**Président Kokoroko recommande une réorganisation** P.5

*La Faculté des sciences connaît des faiblesses sur le plan administratif, pédagogique, de recherche et de la vie universitaire. On parle également d'une absence de procédures administratives formalisées et une insuffisance dans la maîtrise des outils de planification...*



**Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.**

## ACTION DE GRÂCE AU MALI

# Faure Gnassingbé exploite sa discrétion et son humilité pour résoudre les gros problèmes



Le président togolais à Bamako le 04 janvier

Les 49 soldats arrêtés en juillet 2022 au Mali ne sont plus sous le coup de la condamnation contre eux prononcée par la justice malienne pour atteinte à la sûreté extérieure d'un Etat. La médiation confiée par la Cédéao au président de la République togolaise, Faure Gnassingbé a abouti à de bonnes et confortables conclusions à travers une grâce présidentielle accordée par le président de la transition malienne, colonel Assimi Goïta aux 49 militaires ivoiriens. Désormais, ils ne sont plus sous le coup de la condamnation.

Malgré les rapports très tendus entre Etats durant la période de détention, le président togolais

a opté, comme d'habitude, à l'humilité et à la discrétion. Celui-ci n'a prononcé aucun discours à ce sujet au cours des six mois de détention.

La médiation du président togolais, dans le conflit opposant donc le Mali à la Côte d'Ivoire, a porté ses fruits. Le Colonel Assimi Goïta a accordé sa grâce avec remise totale de peines vendredi aux 49 ivoiriens condamnés par la justice malienne comme étant des mercenaires. La clémence du président malien de la transition favorise un dénouement heureux du dossier.

Les 29 et 30 décembre derniers, la justice malienne, qui instruisait le dossier depuis des

mois, a organisé le procès des mis en cause.

La Cour d'assises a prononcé à leur rencontre des agents ivoiriens une peine 20 ans de réclusion criminelle et 2 millions d'amende chacun. Ils sont accusés des crimes d'attentat et complot contre le Gouvernement, d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, de détention, port et transport d'armes et de munitions de guerre ou de défense intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle et collective ayant

prononcé la peine de mort et une amende de dix (10) millions.

Mercredi dernier, Faure Gnassingbé a fait un déplacement vers le Mali. Une visite qui a valu la peine surtout que le dossier des « militaires ivoiriens », accusés et condamnés à 20 ans de prison par Bamako comme étant des mercenaires. La mesure de grâce prise par le Président de la Transition, vient ainsi conforter la dynamique créée suite à la signature à Bamako, le 22

voisinage entre la République du Mali et la République de Côte d'Ivoire.

Dans le communiqué officiel publié vendredi, le Gouvernement de la Transition a renouvelé sa profonde reconnaissance au président togolais, Faure Gnassingbé, « pour ses efforts inlassables et son engagement constant pour le dialogue et la paix dans la région ».

En route vers la Côte d'Ivoire, les 46 soldats entièrement graciés ont marqué une escale à Lomé sur instruction du président Alassane Ouattara afin d'exprimer leur profonde gratitude au chef de l'Etat togolais. A la suite de ce laps de temps que leur a accordé le média-



Faure Gnassingbé salue les officiels

pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur.

Contre les 3 femmes militaires qui avaient été libérées, il a été

Décembre 2022, du Mémorandum d'entente. Lequel est relatif à la promotion de la paix et au renforcement des relations d'amitié, de fraternité et de bon

teur, un communiqué a été rendu public par la présidence de la République dont voici la teneur :

**La Rédaction**

## Communiqué de presse

« Le président de la République, son excellence Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu ce 07 janvier 2023 à Lomé, les militaires ivoiriens graciés hier par le Président de la Transition du Mali. En route vers Abidjan, la délégation ivoirienne a observé une halte à Lomé pour s'acquitter d'un devoir de gratitude envers le chef de l'Etat togolais pour son implication dans la gestion de la crise née de l'arrestation de 49 soldats ivoiriens au Mali en juillet 2022. Au nom du président de la République de Côte d'Ivoire, son excellence Alassane Ouattara, le ministre d'Etat, ministre de la défense, Téné Birahima Ouattara a exprimé la profonde reconnaissance de son pays au chef de l'Etat togolais pour sa médiation qui a conduit au dénouement heureux de la situation.

« Le Président Ouattara nous a demandé de venir remercier le Président Faure Gnassingbé pour l'action qu'il a menée pour obtenir la libération des 46 soldats après celle des trois femmes militaires, déjà libérées en septembre 2022. Il a fallu toute la détermination du président de la République Togolaise durant ces six mois pour que nous puissions obtenir ce résultat aujourd'hui ».

Pour sa part, le ministre togolais des affaires étrangères, le professeur Robert Dussey a réitéré l'engagement du chef de l'Etat qui a fait aboutir ce processus et obtenir la grâce présidentielle pour les militaires ivoiriens. Il a remercié les autorités maliennes et ivoiriennes pour avoir fait confiance au président de la République togolaise. Avec ce



Les soldats libérés en escale à Lomé

dénouement heureux qui soulage toutes les parties prenantes et contribue au renforcement de la cohésion entre les Etats, le leadership du président Faure Gnassingbé pour la stabilité régio-

nale est reconnu et salué, en particulier au regard de cette capacité africaine, éprouvée et prouvée, à trouver des solutions endogènes aux difficultés qui pourraient survenir dans les relations entre Etats.

Le 04 janvier dernier, le chef de l'Etat togolais s'était rendu successivement à Bamako où il a rencontré le président de la transition malienne, et à Abidjan pour des échanges avec le président Alassane Ouattara »

# Communiqué n° 043 du gouvernement de la transition

Par Décret n° 2023-0002/PT-RM du 06 janvier 2023, SE le Colonel Assimi GOÏTA, président de la transition, chef de l'Etat a accordé sa grâce avec remise totale de peines aux 49 ivoiriens condamnés par la justice malienne pour les infractions suivantes : crimes d'attentat et de complot contre le Gouvernement ; atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat ; détention, port et transport d'armes et de munitions de guerre ou de défense intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle et collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur.



Faure Gnassingbé reçu par son homologue Ouattara

En cette circonstance, le gouvernement de la Transition et le Peuple malien remercient SE le Colonel Assimi GOÏTA, pour ce geste qui démontre une fois de plus son attachement à la paix, au dialogue, au panafricanisme, à la préservation des relations fraternelles et séculaires avec les pays de la région, en particulier celles entre le Mali et la Côte d'Ivoire.

En outre, cette mesure de grâce prise en toute indépendance, symbolise le souci de SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, à promouvoir la bonne gouvernance, dans le cadre de la refondation du Mali,

à travers le respect de l'indépendance de la Justice et la non-ingérence de l'exécutif dans les affaires judiciaires.

La mesure de grâce prise par le président de la transition, vient ainsi conforter la dynamique créée suite à la signature à Bamako, le 22 Décembre 2022, du mémorandum d'entente relatif à la promotion de la paix et au renforcement des relations d'amitié, de fraternité et de bon voisinage entre la République du Mali et la République de Côte d'Ivoire.

A cet égard, le Gouvernement de la Transition renouvelle sa profonde reconnaissance au



Un instant entre autorités togolaises et ivoiriennes

Président de la République Togolaise SE M. Faure Essozimna Gnassingbé, pour ses efforts inlassables et son engagement constant pour le dialogue et la paix dans la région.

Dans la gestion de cette affaire, qui était bilatérale depuis sa survenue

jusqu'à son dénouement, le gouvernement de la transition a été indigné par l'attitude partielle de certains responsables contre notre pays.

Le cas le plus récent est la position agressive du président en exercice de la CEDEAO, SE M. Umaro Sissoco Embaló, qui après avoir échoué lamentablement à porter atteinte à l'honneur du Mali devant les instances internationales, vient d'opposer un ultimatum au gouvernement de la transition

concernant la libération des ivoiriens.

Le Gouvernement de la Transition voudrait faire remarquer à SE M. Embaló, que depuis, le 14 janvier 2022, le Mali ne figure plus sur la liste des pays intimidables et a définitivement retrouvé sa souveraineté. En effet, à cette date mémorable, le Peuple malien s'est mobilisé massivement pour dénoncer les sanctions illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali. Depuis plus de 10 ans, faisant face seul au terrorisme, sans ces organisations régionales, le Mali a survécu à ces sanctions et le sentiment patriotique du Peuple malien s'est substantiellement renforcé.

Aussi, dans l'intérêt des Peuples Ouest africains, notamment leur sécurité et

leur bien-être, le Gouvernement de la Transition invite respectueusement SE

M. Embaló, à donner des ultimatums aux groupes terroristes qui constituent la plus grande menace en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à canaliser ses efforts dans l'éradication de la pauvreté dans la région. C'est en cela qu'il fera œuvre utile et rendra service aux Peuples de la CEDEAO, les seuls que nous devons tous servir.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens!

Bamako, le 06 janvier 2023  
Le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, porte-parole du gouvernement, colonel Abdoulaye MAIGA chevalier de l'ordre national.

## ASSURANCE SANTÉ

# INAM quitte le quartier des étoiles le 16 janvier

L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) déménage en ce début d'année 2023. L'Institut chargé d'assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels et à la maternité des agents publics quitte le quartier des Etoiles pour Déckon.

« L'Institut National d'Assu-

rance Maladie (INAM) porte à la connaissance des assurés, prestataires et toute la population, que son siège sera transféré à compter du 16 janvier 2023 dans l'ancien immeuble de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), sis au quartier Dékon (Lomé), 3802 boulevard du 13 janvier », a pu-



Myriam Dossou-d'Almeida, directrice générale de l'INAM

blié le 04 janvier la direction générale de l'INAM.

Dans son document, Myriam Dossou-d'Almeida prie les usa-

gers de se rendre au nouveau siège INAM à partir de la date susmentionnée pour toutes formalités d'assurance maladie. Depuis sa création, le siège

d'INAM se trouve sur l'Avenue de la Libération, Angle Rue Kame Quartier des Etoiles.

L'Institut a pour mission d'assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels et à la maternité des agents publics et de leurs ayants droit.

Il a pour objectif principal de permettre une meilleure accessibilité à des soins de qualité, aux bénéficiaires du régime d'assurance maladie.

En 10 ans, l'Institut a déjà fait ses preuves. Selon les derniers chiffres disponibles, le nombre de bénéficiaires des services de prise en charge sanitaire de l'Institut est passé de 209 000 en 2012 à 426 000 en 2021, consacrant une hausse de plus de 100%.

La Rédaction

# Continuons d'avancer en 2023



En 2022,  
nous avons avancé à vos côtés.  
En 2023, nous irons, ensemble,  
encore plus loin.  
Quels que soient les projets ou les  
défis qui vous attendent...

**Une chose est sûre : nous serons  
encore à vos côtés pour vous aider  
à avancer, toujours plus loin.  
Bonne année 2023**

L'équipe TOGOCOM

togocom.tg   

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**



**Togocom**

DYSFONCTIONNEMENT À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'UL

# Président Kokoroko recommande une réorganisation

Les défis actuels liés au renforcement de l'enseignement supérieur ont amené le président de l'université de Lomé à mettre en place une commission ad hoc de réflexion sur la faculté des sciences (Crafades). Sous la direction du professeur Wala Kperkouma, cette équipe a rendu récemment les conclusions de son mission. La faculté des sciences change de dénomination et connaîtra une nouvelle structuration pour un meilleur impact.



Les membres de la commission en photo de famille

Selon la commission, la Faculté des sciences connaît des faiblesses sur le plan administratif, pédagogique, de recherche et de la vie universitaire. Il est aussi noté une absence de procédures administratives formalisées et une maîtrise non suffisante des

outils de planification.

La FDS fait face à un déficit en infrastructures et du ratio enseignants/étudiants encore en deçà des normes. Mais le cadre pédagogique est marqué entre autres, par des offres de formation peu professionnalisantes, non actualisées et peu

adaptées aux besoins de la société.

A ces constats, s'ajoutent une recherche scientifique très timorée et peu productive, et une vie universitaire de la faculté qui est loin d'être des plus dynamiques.

La commission présidée par le

Prof Wala propose une restructuration de la Faculté des Sciences qui devient la Faculté des Sciences et Techniques (FST). Cette restructuration de la faculté ambitionne une amélioration du cadre institutionnel et administratif en intégrant la dimension technologies et applications aux enseignements des sciences fondamentales. Pour consolider cette réforme, qui s'oriente vers une approche interdisciplinaire de la formation, il est proposé une refonte de l'organisation de la faculté en cinq (05) départements : Mathématiques et Informatique, Physique et Mécanique, Chimie et Procédés, Sciences de la Terre et de l'univers, Biosciences et Environnement.

De même, il sera proposé aux bacheliers arrivant à la faculté, deux portails d'entrée en vue de leur permettre de mieux s'approprier les mentions et les parcours. En plus, les services de recherche universitaires (SRU) seront remis au cœur de la recherche scientifique et pour redynamiser la vie univer-

sitaire.

Le président de l'Université de Lomé a salué la qualité des travaux de la commission et félicité la Faculté des Sciences pour avoir eu le courage de faire cette auto-évaluation sans tabou. Prof Dodzi Komla Kokoroko a assuré le doyen de l'accompagnement de l'institution dans la mise en œuvre des réformes proposées.

La FDS est l'une des six facultés que compte l'Université de Lomé. Créée par décret n°70-157/PR de 1970 sous la dénomination « Ecole Des Sciences (EDS) », elle sera transformée en Faculté Des Sciences par décret n°88-162/PR du 29 septembre 1988.

La Faculté Des Sciences assure à ce jour, la formation aux grades de Licence, Master et Doctorat dans cinq champs disciplinaires à savoir les mathématiques, les sciences physiques, la chimie, les sciences de la vie et les sciences de la terre.

La Rédaction

LE MINISTRE KOKOROKO AUX CÔTÉS DES APPRENANTS DANS LES PLATEAUX

## De nobles actions souhaitées partout

En tournée dans la région éducative Plateaux-ouest ce 06 janvier 2023, le Prof Dodzi Komla Kokoroko a parcouru des établissements scolaires avec en prime, du matériel informatique offert à cette occasion.

Le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Prof. Dodzi Komla Kokoroko n'aspire pas au repos en ce début d'année 2023. 72 heures seulement après avoir marqué de sa présence la cérémonie officielle de réouverture des Ecoles normales de formation des professeurs d'école (ENFPE) à Notsè dans la région Plateaux-est, il

est à nouveau sur les routes de l'école togolaise dans la région voisine, Plateaux-ouest. Su son compte twitter, le ministre estime que les actions dont il est porteur visent entre autres, à réduire la fracture entre la périphérie et le centre, à encourager les filles à embrasser les filières technologiques et à célébrer l'excellence.

« L'engagement du gouvernement au côté du privé confes-



sionnel assurant une mission de service public exemplaire dans le domaine éducatif depuis 130 ans justifie cette

deuxième étape de notre tournée au collège Saint François de Sales Dzodze-kondji de Kpalimé », a précisé

le professeur Kokoroko. Pour lui, aller à la rencontre

Suite à la page 6



Ensemble, contribuons au maintien de la qualité du réseau routier, en payant nos droits d'usage aux postes de péage

TOGOCOM FIMO 228

## La 10<sup>ème</sup> édition est lancée

La 10<sup>ème</sup> édition de Togocom FIMO 228 a été lancée le jeudi dernier à Lomé. Cet événement mode de référence qui promeut les talents de designers et mannequins venus des quatre coins du monde va se dérouler dans la capitale togolaise du 14 au 19 février prochains. Togocom, sponsor officiel dudit festival, promet une innovation de taille.

Une cinquantaine de concepteurs mode provenant de 20 pays y est attendu. Le programme sera meublé d'un colloque international, d'un vernissage, des expositions-ventes, de deux grands fashion show, et d'une soirée award. La 10<sup>e</sup> édition de Togocom FIMO 228 s'annonce sous le thème : « La mode s'engage pour la protection de l'environnement ».

« Ça fait deux ans déjà que le FIMO 228 porte ce thème. Des activités de sensibilisation et d'éco-responsabilité sont menées avec des associations de la place et les acteurs du FIMO 228. Pour cette 10<sup>e</sup> édition, le FIMO 228 mettra en lumière nos bonnes dames balayeuses de routes », a fait savoir le promoteur dudit événement

Jacques Logoh.

Quelques-unes de ces femmes seront présentes lors de la grande soirée haute couture. Elles seront aussi assistées durant une soirée par les créateurs et stylistes dans l'exercice de leurs fonctions.

Toujours dans la lignée des activités écoresponsables et en s'inscrivant dans la politique du gouvernement de planter 1 milliard d'arbres d'ici 2030, une activité de reboisement sera organisée.

« Le FIMO 228 fêtera ses 10 ans en exhibant tout le travail qui est fait pour l'évolution de la mode togolaise et en démontrant tout son engagement social pour la protection de l'environnement : l'entreprise de la mode étant la première entreprise polluante au monde



», a expliqué KayiDogbé, marraine de TOGOCOM FIMO 228.

Au rang de quelques grands créateurs à noter nous auront Parfait ikouba du Cameroun, Imparimoda de l'Allemagne, YemiOkounsoya de Londres, Helmer Joseph du Canada, Desmo Design du Togo, grâce Wallace pour ne citer que ceux-là.

Togocom s'est positionné cette année, et ce pour 3 ans sur le FIMO 228, en tant que

sponsor officiel. C'est dans le cadre d'un partenariat qui a été signé. La structure de télécommunication entend dans ce sens apporter une touche particulière pour soutenir l'événement.

« Aujourd'hui, nous nous sommes lancés dans une aventure de partenariat sur les 3 prochaines années pour promouvoir le leadership dont nous faisons preuve au festival de mode Togocom FIMO 228. De ce partenariat na-

tront aussi des formations pour les jeunes créateurs », a déclaré Reine Ali-tiloh Tchakpele, manager sponsoring & événementiel Togocom.

Rappelons que le FIMO 228 reflète l'art contenu dans la mode et toutes les cultures des pays représentés par les designers présents. Il s'inscrit chaque année dans une logique d'engagement pour la résolution des problèmes de la société.

La Rédaction

LE MINISTRE KOKOROKO AUX CÔTÉS DES APPRENANTS DANS LES PLATEAUX

## De nobles actions souhaitées partout



Suite de la page 5

des élèves, du personnel d'encadrement et des parents était symboliquement impor-

tant pour les encourager, les féliciter, mais aussi réitérer la position du gouvernement à savoir, zéro tolérance vis-à-vis

du harcèlement sexuel, des dérives civiques et amORAles. C'est donc une occasion de célébrer l'excellence et l'ambi-

tion, encourager l'endurance et l'assiduité. Le ministre a profité de cette occasion pour inviter les apprenants et l'ensemble du monde éducatif à éviter la compromission et l'hypothèque de l'avenir.

Au menu de cette tournée, le Prof. Kokoroko a procédé à la remise symbolique d'un important lot de matériel informatique à trois établissements de la région et procédé au lancement des travaux de constructions d'un bâtiment scolaire.

Le ministre a entamé son marathon par le Lycée des 2 Nyogbo puis s'est rendu au Collège catholique Saint François de Sales avant de terminer sa tournée au lycée Kpele-Akata. Partout, il a été accueilli par des populations reconnaissantes à la politique réformatrice du gouvernement.

« L'événement qui nous réunit aujourd'hui n'est qu'une nouvelle page de mise en œuvre des audacieuses réformes que le ministre porte à la tête de ce département chargé de l'éducation [...] Nous sommes très reconnaissants de vos actions, vous avez notre admiration », a affirmé Madame Blewoussi Ablavi Metsokewo, épouse Amouzou, préfet de Kpélé.

Le ministre a réaffirmé l'engagement et les actions du Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, pour atteindre les objectifs du millénaire à l'horizon 2030. Il a encouragé les élèves surtout filles, a plus d'ambition, de sérénité et d'assiduité dans leur apprentissage afin d'assurer la relève sur le plan national et international dans un futur proche.

En plus du matériel informatique pour les établissements visités, les quatre meilleures jeunes filles de chaque établissement ont reçu des ordinateurs portables au titre de la promotion de l'éducation de la jeune fille en milieu scolaire et de l'excellence.

Par ailleurs, le ministre a annoncé l'ouverture d'un concours de recrutement des enseignants en février 2023, avec un focus qui sera mis sur les enseignants volontaires ainsi qu'une mise à disposition de 2500 tables-bancs à chaque région éducative dans les semaines à venir.

Source : ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat

# Mega Info

Hebdomadaire togolais d'analyse et de promotion de projet de développement

Récupéré N° 05 65 / 02 / 11 / 17 / HAAC  
Siège: Kégué: à 300 m côté Nord du Stade  
Tél: 90 83 08 78 - 99 92 89 44  
e-mail: infomega385@gmail.com / 22 B.P 249 Lomé-Togo

Directeur de Publication:  
EGNANG K. Uriel

Rédaction:  
Uriel Egnang  
Blandine Modoukpè

Tirage: 500 exemplaires

Mise en page:  
Benjamin K. Tchabi  
(90 36 97 96)

Imprimerie: Light print

POUR UNE LONGÉVITÉ DES VOIES PUBLIQUES

## La SAFER appelle les transporteurs au respect de la charge normale

*Le réseau routier national au Togo connaît un développement remarquable même si des efforts restent à fournir de la part de l'Etat qui n'a pas toujours les ressources nécessaires pour l'atteinte des objectifs en matière de voies de communication terrestres. Pour la préservation des acquis, des dispositions sont prises afin d'éviter la dégradation précoce des infrastructures routières. Il s'agit des postes de contrôle de charge à l'essieu dont le premier est installé à Djéréhouyé sur la national n°1 à la sortie Nord de la ville d'Atakpamé. Le deuxième poste de contrôle est en cours de finition à la sortie Nord de la ville de Tsévié sur la RN1 à 45 km du port autonome de Lomé où la plupart des gros porteurs prennent leur charge. L'Etat pourra également réceptionner le troisième poste de pesage également en finition et juxtaposé au péage de Mango dans la région des Savanes*



Les gros porteurs immobilisés au poste de pesage de Djéréhouyé pour défaut de charge

Le service de contrôle de charge à l'essieu est confié à la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) dont la mission est la mobilisation des ressources indispensables pour le financement de l'entretien de l'ensemble du réseau routier national à travers les postes de péage, les droits d'accise sur les produits pétrolier et un reversement d'une partie de la taxe sur les véhicules à moteur par l'office togolais des recettes (OTR). Les postes de contrôle de charge à l'essieu ne constituent pas des sources de revenue mais des points d'application du Règlement 14 de l'UEMOA.

Toujours disponible pour communiquer sur ses services, la SAFER a permis aux médias de se rendre le jeudi 24 novembre 2022 sur le poste de contrôle de Djéréhouyé en vue de mieux découvrir le fonctionnement et contribuer à partir de leur travail de journalistes, à sensibiliser les usagers de la route sur la nécessité de respecter le Règlement 14 de l'UEMOA.

« Au poste de contrôle de

charge à l'essieu, nous contrôlons le chargement des gros porteurs qui passent sur le corridor Lomé – Cinkassé. Avant

ser au contrôle de charge à l'essieu. Dans ce schéma, on retrouve également les éléments de la Division de la sé-



d'arriver au poste, des panneaux indiquent l'obligation pour les gros porteurs de pas-

sécurité routière pour le maintien de l'ordre et de la discipline. A 15m du pont bascule, le véhi-

cule doit s'arrêter et transmettre d'abord la carte grise et le permis à l'opérateur du poste de contrôle puis répond à certaines questions en rapport avec le chargement et la destination du véhicule. Ensuite, le camion monte sur le pont pour que les données soient intégrées à la machine qui se charge automatiquement de procéder à la répartition des chargements sur les essieux, fait sortir un poids et calcule le poids total autorisé en charge (PTAC). Lorsque le PTAC est normal, l'opérateur lui délivre une fiche de pesé pour poursuivre le trajet.

A défaut, il lui est exigé une petite portion de paiement d'amende. Cette portion équivaut à 3,99 tonnes. A partir de quatre tonnes, le transporteur doit délester et appeler un second camion pour prendre en compte la surcharge. Une fois effective, le gros porteur repasse au contrôle pour la vérification et la délivrance d'une autorisation de sortie.

Si le camion en surcharge est en consommation locale, il continue sans attendre après le délestage. Mais s'il est en transit, il peut passer deux semaines puisqu'il faut attendre un nombre de camions conséquent et les escorter jusqu'à la frontière. Si le transport est national, l'amende est à 20 mille francs la tonne et 60 mille francs pour les transports internationaux », a expliqué le chef de poste de contrôle de charge à l'essieu de Djéréhouyé, Ba-

conforme lors de son contrôle, par rapport aux normes de chargement édictées aux Articles 4 et 5 du présent Règlement a l'obligation de se conformer à la réglementation avant de remettre le véhicule en circulation. Nonobstant l'acquiescement des amendes encourues, l'exploitant du véhicule est tenu de faire décharger l'excédent de chargement du véhicule et/ou de réaménager le chargement du véhicule afin de ramener sa charge et son gabarit dans les limites autorisées.

Les frais de déchargement, d'entreposage, de gardiennage et de rechargement des marchandises déchargées sont à la charge exclusive de l'exploitant du véhicule. Par contre, les opérations de déchargement, de mise en entrepôt et de rechargement, ainsi que le gardiennage sont assurées par l'opérateur du poste de contrôle et sous sa responsabilité. L'opérateur facture l'exploitant du véhicule sur la base d'un barème de prix.

La visite effectuée par les médias au poste de contrôle de Djéréhouyé a permis à la direction de la SAFER de lancer un appel à l'endroit des transporteurs nationaux et ceux en transit au respect des dispositions prises par les autorités pour protéger les routes contre les dégradations prématurées.

Pour Mme Sama Kondokissem Hodalo, cheffe service exploitation des péages et pesage à la SAFER, la faitière des chargeurs du Togo joue un important rôle dans la lutte contre le phénomène de surcharge sur les routes. « La route est un patrimoine commun et chaque citoyen a le devoir de la préserver. C'est aussi cela la mission de la SAFER pour ce qui est des pesages. Elle veille à ce que les recommandations relatives au respect de charge normale à l'essieu soient respectées afin de préserver la route », a-t-elle insisté.

La surcharge sur la voie terrestre est toujours source de plusieurs effets néfastes. Elle détruit la route et cause des accidents graves et des fois irréparables. Au quotidien, les autorités démontrent les impacts négatifs du phénomène mais des transporteurs semblent encore ne rien entendre. Il faudra alors décourager les auteurs pour préserver la route et les vies humaines. L'Etat a le pouvoir et peut corser à tout moment des directives pour le bien collectif et individuel.

Uriel Egnang

dawassou Panla.

Selon le Règlement 14, l'exploitant d'un véhicule non

# INFORMATION



Chers usagers de la route,  
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

**Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**